

Séance ordinaire du 7 juin 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi sept juin deux mille vingt-deux à neuf heures quarante-cinq, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté (partiellement), Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-05-73

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 7 juin 2022.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Serge Côté quitte son siège.

CE-2022-05-74

Aide financière de la Ville dans le cadre du Programme visant à soutenir l'implantation et l'agrandissement de commerces inclus dans un Programme particulier d'urbanisme de la Ville

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de la Ville au montant maximum de 150 000\$ dans le cadre du

Programme visant à soutenir l'implantation et l'agrandissement de commerces, inclus dans un Programme particulier d'urbanisme de la Ville, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2022-05-75

Approbation du procès-verbal des séances des 30 et 31 mai 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 30 mai 2022 et celui de la séance ordinaire tenue le 31 mai 2022.

CE-2022-05-76

Dépôt de listes des embauches et des mouvements de main-d'œuvre pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 mai 2022

[Document d'aide à la décision GCH-2022-049-R-1](#)

Les listes des embauches et des mouvements de main-d'œuvre pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 mai 2022, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision GCH-2022-049-R-1, sont déposées, à titre d'information.

CE-2022-05-77

Règlement hors cour à intervenir avec 684655 N.B. Ltd

[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le règlement hors cour à intervenir avec 684655 N.B. Ltd (dossier de la Cour supérieure numéro 200-17-031960-214), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DAJSC-2022-003, en contrepartie de la réception du montant de 481 481 \$, et d'autoriser la directrice des Affaires juridiques et du secrétariat corporatif à signer tous les documents nécessaires afin de donner suite au règlement à intervenir.

CE-2022-05-78

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022

[Document d'aide à la décision GRE-2022-051](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-05-79***Plan d'action 2022-2024 de la politique environnementale***
[Document d'aide à la décision ENV-2022-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Plan d'action 2022-2024 de la politique environnementale*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2022-010.

CE-2022-05-80**Abrogation de la résolution CV-2022-02-56 « Modification de la résolution CV-2022-00-78 « Acquisition du lot 5 174 997 du cadastre du Québec de madame Claudette Proulx à des fins de développement industriel (Parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent » » et financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 1 963 216 du cadastre du Québec**
[Document d'aide à la décision ENV-2022-012-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2022-02-56 « Modification de la résolution CV-2022-00-78 « Acquisition du lot 5 174 997 du cadastre du Québec de madame Claudette Proulx à des fins de développement industriel (Parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), confirmation relative à l'utilisation de ce lot et financement afférent » ».

Il est également résolu de financer la dépense relative à l'acquisition du lot 1 963 216 du cadastre du Québec, pour la construction d'un bâtiment pour la gestion animalière, au montant maximal de 143 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-92.

CE-2022-05-81**Recommandations du comité des mesures différentes pour le bâtiment situé au 80, rue Carrier (secteur Lévis)**
[Document d'aide à la décision INC-2022-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier les recommandations du comité des mesures différentes pour le bâtiment situé au 80, rue Carrier (secteur Lévis), telles qu'elles sont précisées à la fiche de prise de décision INC-2022-007.

CE-2022-05-82***Bilan du plan d'action 2021 et de la mise à jour du plan 2022 sur l'accessibilité universelle visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités***
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Bilan du plan d'action 2021 et de la mise à jour du plan 2022 sur l'accessibilité universelle visant l'intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-013.

CE-2022-05-83**Nouveaux membres du comité de sélection du programme *Citoyenne ou Citoyen d'honneur de la Ville de Lévis***

[Document d'aide à la décision COM-2022-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer, à titre de membres du comité du programme *Citoyenne ou Citoyen d'honneur de la Ville de Lévis*, les personnes suivantes, pour un mandat de deux ans, sous la présidence du maire :

- le membre du conseil de la Ville, madame Andrée Kronström;
- madame Barbra Tremblay, directrice des Services à la communauté universitaire au campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski;
- madame Éliane Trudel, présidente de la Chambre de commerce de Lévis;
- monsieur Michel Gagné, président de la Corporation du Centre de plein air de Lévis.

CE-2022-05-84**Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de certaines classes d'usages dans les zones R2914 et R2916, route Monseigneur-Bourget et rue des Moissons, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-069](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-04 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-02-73.

Le changement apporté au Second projet de règlement par rapport au Projet de règlement consiste principalement à retirer des usages appartenant au groupe C3 commerce au détail et de gros et service para-industriel et à ajouter le groupe d'usages C8 service d'entreposage intérieur, de même que de bonifier la largeur de l'écran tampon pour les zones R2914 et R2916.

Ce second projet de règlement a pour objet :

- de remplacer la grille des spécifications applicable pour la zone R2914 afin d'y permettre les usages compris dans le groupe A1 agriculture sans élevage, le groupe C2 commerce au détail et service sensible au transport de marchandise, certains usages du groupe C3 commerce au détail ou de gros, service, avec entreposage extérieur et contrainte, certains usages du groupe C4 commerce au détail et service de proximité pour les véhicules ainsi que le groupe C8 service d'entreposage intérieur et de prévoir les normes et spécifications afférentes à ces usages;
- de remplacer la grille des spécifications applicable pour la zone R2916 afin d'y permettre la classe d'usages C101 restauration ainsi que les usages compris dans le groupe A1 agriculture sans élevage, le groupe C2 commerce au détail et service sensible au transport de marchandise, certains usages du groupe C3 commerce au détail ou de gros, service, avec entreposage extérieur et contrainte, certains usages du groupe C4 commerce au détail et service de proximité pour les véhicules, le groupe

d'usages C8 service d'entreposage intérieur et de prévoir les normes et spécifications afférentes à ces usages;

- de prévoir des dispositions spécifiques pour l'aménagement d'un écran tampon à l'intérieur des zones R2914 et R2916 à l'égard de terrain où est exercé un usage autre qu'un usage du groupe A1 agriculture sans élevage, et ce, le long des limites d'un terrain contigu à un terrain situé dans la zone R2913.

CE-2022-05-85

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages afin d'autoriser la tenue d'événements et de spectacles ainsi que la présence de camions de cuisine au parc du Rigolet situé dans la zone L1331, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-072](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-02-72.

CE-2022-05-86

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-22-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustements réglementaires à la zone M1301 située sur le boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-074](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2022-22-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-02-75.

CE-2022-05-87

Renonciation à une clause résolutoire et pénale en faveur de 9252-0287 Québec inc. (terrain situé sur la rue François-Normand, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2022-058](#)

Il est résolu de renoncer définitivement à l'exercice de la clause résolutoire et pénale prévue à la clause 11 de l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de Lévis le 23 mars 2017 sous le numéro 22 963 748, les frais relatifs à tout document ou toute transaction afférente à être assumés par le propriétaire du lot 5 464 324 du cadastre du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-05-88

Entente triennale de visibilité à intervenir avec Productions culturelles

Québec pour le *Festibière de Lévis*

[Document d'aide à la décision DEV-2022-060](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de conclure l'entente de visibilité à intervenir avec Productions culturelles Québec pour le *Festibière de Lévis*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-060, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de Ville d'autoriser tous les membres du conseil de la Ville, le personnel du Bureau de la mairie ainsi que les membres du personnel de la Direction générale, de la Direction du développement économique et de la promotion, de la Direction de la vie communautaire et de la Direction des communications à utiliser les laissez-passer prévus à cette entente afin d'assister à l'événement *Festibière de Lévis*.

CE-2022-05-89

Dépôt du compte-rendu de la rencontre du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation du 6 avril 2022

[Document d'aide à la décision DEV-2022-069](#)

Le compte-rendu de la rencontre du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation tenue le 6 avril 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-05-90

Avenant à l'offre d'achat pour la vente d'une partie du lot 6 420 173 du cadastre du Québec à intervenir avec Rénovation Lévis inc., TM développement de projets inc. et Gestion immobilière Lévis inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision DEV-2022-070](#)

Il est résolu de conclure l'avenant à l'offre d'achat pour la vente d'une partie du lot 6 420 173 du cadastre du Québec à intervenir avec Rénovation Lévis inc., TM développement de projets inc. et Gestion immobilière Lévis inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-070, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-05-91

Attribution du contrat pour la fourniture de bacs roulants et d'accessoires pour la collecte des matières recyclables et des matières compostables

[Document d'aide à la décision APP-2022-068](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de bacs roulants et d'accessoires pour la collecte des matières recyclables et des matières compostables (appel d'offres 2022-50-17), à IPL North America inc., pour une dépense totale estimée à 201 086,60 \$, avant TPS et TVQ, pour les lots A et B, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-05-92**Attribution du contrat pour les travaux de rénovation des accès du Centre administratif de Lévis et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2022-077](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de rénovation des accès du Centre administratif de Lévis (appel d'offres 2022-50-32), à Les entreprises P.N.P. inc., pour une dépense estimée à 124 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-05-93**Règlement modifiant le Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle**[Document d'aide à la décision APP-2022-098-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-2022-098-R-1. Ce règlement a pour objet de modifier la disposition relative à une demande de prix à au moins deux fournisseuses ou fournisseurs, afin de prévoir que le fonctionnaire responsable de la demande de prix doit s'assurer que la Ville paie un juste prix pour le contrat visé, mais il n'est toutefois pas tenu de documenter par écrit cette mise en concurrence, si elle comporte une dépense inférieure au seuil identifié à la *Politique d'approvisionnement P-2018-002*.

CE-2022-05-94**Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux organiques en vrac pour les années 2022 à 2024**[Document d'aide à la décision APP-2022-103](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux organiques en vrac pour les années 2022 à 2024 (appel d'offres 2022-50-27), à Englobe environnement inc., pour une dépense estimée à 305 988 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-05-95**Attribution du contrat pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs roll-off et le traitement des matières apportées à l'écocentre**[Document d'aide à la décision APP-2022-104](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs roll-off et le traitement des matières apportées à l'écocentre (appel d'offres 2022-50-58), à AIM éco-centre, une division de La compagnie américaine de fer & métaux inc., pour une dépense totale estimée à 1 106 160 \$, avant TPS et TVQ, pour les lots B, D et E, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-05-96**Attribution de contrats pour les services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées situés sur plusieurs rues du territoire de la ville (3 lots)**[Document d'aide à la décision APP-2022-106](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour les services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux d'aqueduc, d'égouts et de chaussées situés sur plusieurs rues du territoire de la ville (3 lots) (appel d'offres 2022-55-47), de la façon suivante :

- pour le lot 1, à GBI experts-conseils inc., pour une dépense estimée à 184 134 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 2, à EMS infrastructure inc., pour une dépense estimée à 327 215 \$, avant TPS et TVQ;
- pour le lot 3, à WSP Canada inc., pour une dépense estimée à 193 040 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2022-05-97**Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'engagement d'une équipe multidisciplinaire en architecture, ingénierie et aménagement paysager pour la construction d'un chalet de services au parc de la rivière Etchemin**[Document d'aide à la décision APP-2022-107](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'engagement d'une équipe multidisciplinaire en architecture, ingénierie et aménagement paysager pour la construction d'un chalet de services au parc de la rivière Etchemin (appel d'offres 2020-55-10), attribué par la résolution CE-2020-03-35, au montant de 15 481 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-107.

CE-2022-05-98**Attribution du contrat pour la réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc (secteur Saint-Nicolas) et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2022-109](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2022-50-63), à Foraction inc., pour une dépense estimée à 658 404 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-05-99**Modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux et des chaussées sur le**

territoire de la ville

[Document d'aide à la décision APP-2022-112](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux et chaussées sur le territoire de la ville (lot 1, secteur entre la rue Vigie et le boulevard Guillaume-Couture) (appel d'offres 2021-55-27), attribué par la résolution CE-2021-05-08, au montant de 12 596,25 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-112.

CE-2022-06-00

Bail concernant un local dans l'immeuble situé au 5101, boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis) et avenant numéro 1 au bail concernant la location d'un local situé dans l'immeuble sis au 49, rue Fortier (secteur Lévis) à intervenir avec Location imafa, société en commandite

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-010](#)

Il est résolu de conclure le bail concernant un local dans l'immeuble situé au 5101, boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis) à intervenir avec Location Imafa, société en commandite, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-010, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de conclure l'avenant numéro 1 au bail concernant la location d'un local situé dans l'immeuble sis au 49, rue Fortier (secteur Lévis) à intervenir avec Location imafa, société en commandite, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-01

Nomination d'un gestionnaire de projets corporatifs à la Direction de l'entretien des infrastructures et lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et ce membre du personnel

[Document d'aide à la décision GCH-2022-063](#)

Il est résolu de nommer monsieur Dominick Fréchette à titre de gestionnaire de projets corporatifs à la Direction de l'entretien des infrastructures, poste cadre, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et ce membre du personnel.

CE-2022-06-02

Attribution du contrat pour la réfection de l'enveloppe du centre civique de Saint-Jean-Chrysostome (phase 2), financement afférent et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-111](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux de réfection au centre-Civique de Saint-Jean-Chrysostome au montant maximal de 420 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-92.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de l'enveloppe du

centre civique de Saint-Jean-Chrysostome (phase 2) (appel d'offres 2022-50-50), à Action estimation inc., pour une dépense estimée à 1 681 776 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-06-03

Contrat de service à intervenir avec Les sentiers La balade de Lévis inc. concernant l'exploitation du parc de la Rivière-Échemin et ses équipements à des fins récréatives

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-022](#)

Il est résolu de conclure le contrat de service à intervenir avec Les sentiers La balade de Lévis inc. concernant l'exploitation du parc de la Rivière-Échemin et ses équipements à des fins récréatives, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-022, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-06-04

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-052-R-1](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-052-R-1, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-06-05

Prolongation du contrat de travail du directeur du Développement économique et de la promotion

[Document d'aide à la décision GCH-2022-065](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prolonger d'une période de deux ans le contrat de travail de monsieur Philippe Meurant, directeur du Développement économique et promotion, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce contrat de travail.

CE-2022-06-06

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 07.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
